

Corrigé - Texte d'Alain

Remarques générales

- Veillez à la clarté de vos propos. Attention aux fautes d'orthographe et de grammaire. Elles peuvent vous faire perdre jusqu'à deux points le jour du bac.
- Justifiez en détails chacun des propos de l'auteur. Vous devez rendre raison de chaque argument en détails. Soyez précis.
- Pensez à citer le texte de temps à autre.
- Alain faisait ici clairement référence Kant et à la Critique de la faculté de juger. La référence était utile pour rendre raison du texte.

Le texte s'ouvre sur le problème dont il est question : la distinction entre l'artiste et l'artisan. Si Alain juge nécessaire de justifier cette distinction, c'est qu'elle est problématique et qu'il est nécessaire de l'analyser en détails pour l'établir. Il faut vous attarder sur la justification du problème.

Alain établit la distinction en arguant que l'artiste diffère de l'artisan grâce au génie : il ne sait pas lui-même rendre raison de la manière dont son œuvre est créée. Cela n'implique pas qu'il n'existe aucun travail et aucune technique derrière. Bien entendu, l'artiste a une idée plus ou moins claire de ce qu'il va entreprendre et des étapes nécessaires à la réalisation de son œuvre. Reste qu'il subsiste un résidu d'irrationalité qui implique qu'il finira par se surprendre lui-même. Dès lors que son œuvre n'est pas parfaitement rationnelle, il ne sait pas exactement ce qu'il fera.

Le texte peut se diviser en trois parties :

1. Du début jusqu'à "ferait l'œuvre à mille exemplaires" : les caractéristiques de l'artisan.
2. De "Pensons maintenant au travail" jusqu'à "la grâce de la nature et s'étonne lui-même" : la différence spécifique de l'artiste.
3. De "Un beau vers" jusqu'à la fin : la règle du beau.

1 Les caractéristiques de l'artisan

a) Position du problème

D'emblée, Alain formule le problème. Il cherche à distinguer l'artiste de l'artisan. A nouveau, s'il cherche à montrer cette distinction, c'est qu'elle est loin d'être évidente. En effet, les deux termes ont une même origine étymologique ("ars", en latin signifiant savoir-faire, technique). Longtemps, les deux n'ont pas été distingués du tout : l'artiste n'était qu'un artisan. Il exploitait un savoir-faire appris, perfectionné et mis au service d'une finalité extérieure à lui-même (la religion, le pouvoir, la philosophie). L'artiste créait en priorité sur commande. Il faut reconnaître qu'on ne devient pas artiste totalement par hasard, toute création nécessite un travail préalable, un apprentissage qu'on cherchera ensuite à mettre en œuvre. L'artiste comme l'artisan s'appuie sur une habileté.

b) La méthode de l'artisan

Alain semble au départ assimiler l'artisan à l'industrie. Dans l'industrie, tout est réglé à l'avance ; elle ne laisse pas de place au hasard, à l'incertain, à l'improvisation. Tout est préparé en fonction de la finalité assignée. Il nuancera cette assimilation par la suite. Dans le cas de l'industrie, "l'idée précède et règle l'exécution". Dans l'artisanat, l'apprentissage reste une étape fondamentale. L'artisan vise une finalité précise et déterminée. Il connaît distinctement les étapes nécessaires à la réalisation de l'idée qu'il a d'abord imaginée. Pour autant, même dans ce cas, il peut se produire qu'en réalisant son œuvre, l'artisan se rende compte en faisant que l'idée conçue préalablement ne conduisait pas à une œuvre suffisamment réussie. Il peut, dans certains cas et par "éclaircs" rectifier ce qu'il avait préalablement pensé. La rectification se fait alors par une sorte d'instinct pas totalement maîtrisable, comme si ses mains savaient mieux que sa raison ce qu'il était nécessaire de faire pour réaliser son œuvre. Bref, il resterait, même dans le travail de l'artisan, une part d'irrationalité irréductible.

c) L'œuvre mécanique

Alain distingue un cas où l'art n'intervient pas du tout, à aucun moment : c'est le cas de l'œuvre mécanique. Le terme signifie alors que la réalisation ne nécessite plus aucune réflexion, aucune improvisation, tout est réglé par avance. Dès lors, l'humain n'est plus nécessaire à la réalisation. Une machine bien programmée, à laquelle toutes les indications, l'intégralité du séquençage des tâches a été donné en ferait tout autant. C'est la raison pour laquelle, une œuvre mécanique peut être reproduite à mille exemplaire : son mode de production est suffisamment précis pour plus rien ne doive être changé. Alain utilise alors un exemple : le dessin d'une maison. Certes, une machine seule ne peut pas réaliser une maison ; l'homme doit y participer également. Néanmoins, un plan suffisamment détaillé permet de réaliser la maison à mille exemplaire : cette dernière devient alors la représentation dans le réel de l'idée qui l'a définie. L'industrie rendrait l'œuvre reproductible à l'infini voire banale.

2 L'artiste

a) Le travail du peintre

Alain s'emploie à affiner la distinction qu'il avait déjà esquissée auparavant. Qu'en est-il du travail du peintre, en particulier d'un peintre de portrait ? Bien entendu, le peintre a une idée au moins générale de ce qu'il veut accomplir. Son œuvre est bien une production intentionnelle, le résultat d'une intention définie plus ou moins précisément. En ce sens, elle s'oppose, comme l'œuvre de l'artisan à toute production naturelle, résultat d'un mécanisme aveugle de causes et d'effets. Le peintre aura en tête une esquisse, un dessin de ce qu'il veut ici reproduire (peintre de portrait). Pour autant, cela n'implique pas qu'il aura préalablement détaillé chacun de ses gestes, défini toutes les couleurs qu'il utilisera. Cela ne relève pas d'une incapacité de sa part : ce n'est pas seulement possible, c'est nécessaire : il ne peut pas en être autrement. Aussi, n'est-ce qu'en peignant qu'il trouvera ses couleurs. L'idée ne peut pas précéder la réalisation de la chose. Comment savoir par avance quelle couleur saura construire un clair-obscur de qualité, révéler la

pâleur ou la douleur d'un visage ? C'est la couleur qui s'imposera d'elle-même à l'artiste ; elle prendra presque le contrôle de ses mains sans que sa raison ne joue plus aucun rôle.

b) L'artiste spectateur

En ce sens, l'artiste peut être assimilé au spectateur lui-même. A partir du moment où l'idée lui est parvenue a posteriori, il la découvre dans l'œuvre au même titre qu'un spectateur. La raison est devenue absente, a cédé la place à l'inspiration. C'est pourquoi, l'artiste s'étonne lui-même : ne sachant précisément pas ce qu'il va produire, il découvre son œuvre à la manière d'un spectateur. Voilà nous dit Alain "le propre de l'artiste". Il désigne alors la spécificité de l'artiste : il est un génie. Alain introduit ce nouveau concept. Il est clairement ici fait référence à Kant. La suite de la phrase le confirme. L'expression "la grâce de la nature" appelait une explication détaillée. Il en va de la création de l'artiste comme de celle de la nature : elle doit apparaître spontanée et facile. Le génie ne sait pas expliquer comment il s'y prend pour réaliser son œuvre ; lui-même ne connaît pas l'ensemble des étapes nécessaires à la réalisation de l'œuvre. Même si un lourd travail précède toute création, le génie sait ne pas le faire voir. Une interprétation musicale donne une étonnante impression de facilité alors même qu'un lourd travail reste indispensable et inéliminable. C'est pourquoi, le génie s'étonne lui-même.

Alain vient d'établir la distinction entre l'artiste et l'artisan. Qu'en est-il de l'œuvre elle-même ? Quel est le résultat de la création ?

3 Le beau impossible à conceptualiser

a) Le beau : impossible à conceptualiser

Si le propre de l'artiste est le génie et la possibilité de créer avec la grâce de la nature sans savoir exactement comment, il s'ensuit qu'une œuvre belle ne peut pas d'abord exister à l'état d'idée. C'est pourquoi, " un beau vers n'est pas d'abord un projet ". Ce que Alain veut dire ici, c'est qu'une œuvre belle ne peut pas résulter d'un concept précisément défini et réalisable ensuite. Le poète a une idée de ce qu'il veut faire mais son idée ne lui permet pas de créer un beau vers. Le beau vers se révèle à lui à mesure qu'il trouve - sans savoir comment - les mots qui le rendront beau. Bref, la beauté naît d'une forme sur laquelle l'artiste n'a pas une maîtrise rationnelle absolue. L'artiste devient alors un contemplateur désintéressé de son œuvre. Un autre rapport possible au monde devient possible.

b) La règle du beau

Qu'en est-il alors de la règle du beau ? Peut-on dire que le beau ne suit rigoureusement aucune règle ? La réponse d'Alain est plus complexe. On ne peut pas affirmer que le beau ne suit aucune règle. Cependant, cette règle ne peut pas être conceptualisée ; on ne pourrait que la trouver incarner dans l'œuvre. Il est possible d'étudier l'œuvre, de chercher à l'imiter. Reste que la règle enfermée dans une œuvre précise ne saura jamais être reproduite en l'état. Une étude de l'œuvre pourra donner naissance à de pâles imitateurs dont les créations auront toujours

l'air ou maniérées ou trop académiques, trop bien finies. Il leur manquera la " grâce de la nature " : leur œuvre exprimera trop une idée préalablement pensée ; l'artifice sera trop flagrant. C'est pourquoi, la règle ne pourra jamais servir " à faire une autre œuvre ". En revanche, un autre artiste pourra s'en inspirer pour intégrer et mieux dépasser les règles de l'œuvre et en incarner de nouvelles dans une autre.